

La mondialisation de la culture de Jean-Pierre Warnier

Cet ouvrage est la 5ème édition de *La mondialisation de la culture*. Jean-Pierre Warnier est professeur émérite d'ethnologie¹.

« Il y a un siècle, le patrimoine culturel et linguistique de l'humanité était inentamé. On parlait breton dans les rues de Douarnenez. En 2007, une langue disparaît dans le monde tous les deux mois. Seuls 4 % de la population mondiale s'accrochent tant bien que mal à leurs cultures ancestrales. Les flux globalisés de biens culturels touchent les points les plus reculés de la planète. Ce double mouvement de disparition des cultures de la tradition et de distribution mondiale des produits des industries culturelles est souvent perçu comme une "mondialisation de la culture", voire comme une américanisation. Il suscite des réactions contrastées et parfois violentes. Seule une réflexion anthropologique sur l'humanité comme machine à produire de l'identité et de la différence est susceptible de fournir des outils conceptuels pour progresser dans l'analyse de ces turbulences. »

Introduction : le Père Noël s'est-il globalisé ?

L'auteur liste les biens culturels qui se sont mondialisés et diffusés sur toute la planète (le Père Noël, la musique, le football...). La mondialisation de la culture, c'est d'abord la circulation de produits culturels à l'échelle de la planète.

Les réactions à ce phénomène sont contrastées :

- les réactions positives y voient une promesse de démocratisation, l'avènement d'une culture universelle
- les réactions de rejet l'associent à une perte d'identité facilitant le développement du communautarisme et l'affirmation de particularismes culturels.

Pour l'auteur, le problème se situe dans la rencontre de l'argent et des biens culturels. Il cite l'ouvrage de José Bové, *Le monde n'est pas une marchandise*², et décrit la succession de manifestations antimondialistes : Cologne et Seattle en 1999, Davos en 2000, le premier forum social mondial à Porto Alegre en 2001. Les opposants à une mondialisation ultralibérale (associée à la politique menée par l'OMC) se retrouvent à Göteborg en 2001 puis au Québec et à Gênes. En 2001, l'UNESCO vote la « Déclaration universelle sur la diversité culturelle »³.

¹ <http://www.sudoc.fr/221266666> ; page consultée le 1er juillet 2020.

² Bové, José, *Le monde n'est pas une marchandise*, 2^e ed. 2001 <http://www.sudoc.fr/054247202> ; page consultée le 1er juillet 2020.

³ http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13179&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html ; page consultée le 1er juillet 2020.

L'objectif de l'auteur est de comprendre le fonctionnement du marché mondial des biens culturels.

Chapitre 1 : Art zen contre Titanic

Warnier insiste sur l'hétérogénéité de l'expression «faits ou produits culturels». Il faut pour lui distinguer ce qui relève d'une tradition séculaire (exemple : l'art zen japonais) et ce qui appartient au domaine de la consommation à court terme (exemple : le film Titanic). Les problèmes liés à la mondialisation de la culture se posent en termes de rapports de force : que pèse la culture des Eskimos ou des Tsiganes face à «l'assaut des industries de la culture»

L'auteur reprend la définition de la culture proposée par Edward Tylor en 1871, «totalité complexe qui comprend les connaissances, les croyances, les arts, les lois, la morale, la coutume, et toute autre capacité ou habitude acquise par l'Homme en tant que membre de la société». Warnier compare la culture à une «boussole» permettant aux hommes de se situer au sein de la société. Il précise la définition de la culture en la rapprochant de la notion de tradition, et du monde de transmission de la culture.

Les cultures sont localisées : la plupart du temps, la pratique de traditions culturelles est géographiquement localisée (exemple : la corrida en Espagne et dans le Midi de la France). Elle peut également être localisée socialement (exemple : les diasporas). L'auteur insiste sur le fait que l'on retrouve toujours une origine géographique dans les flux modernes d'éléments culturels (exemple : l'art zen au Japon, la Bossa Nova au Brésil).

Analyser les flux culturels implique forcément de prendre en compte le facteur linguistique : la multiplication des échanges mondiaux met les langues en concurrence. Langue et culture touchent à l'identité, «ensemble des répertoires d'action, de langue et de culture qui permettent à une personne de reconnaître son appartenance à un certain groupe social et de s'identifier à lui». L'auteur introduit une distinction entre identité et identification, la seconde étant «contextuelle et fluctuante» : la mondialisation de la culture implique des identifications multiples.

Pour lui, la culture est une boussole, ce qui permet à l'individu de s'orienter (avant la création de la boussole, on se repérait à l'Orient, où se lève le soleil, d'où «s'orienter»). La culture est donc ce qui permet d'établir un rapport significatif entre les choses et les personnes, un ensemble de références qui structurent l'individu et le groupe. La tradition, la culture et la langue sont vivantes et non figées : elles subissent l'action de l'Histoire. Il note enfin un contraste entre la très grande diversité des cultures et la diffusion planétaire de produits culturels standardisés.

L'industrie comme culture : les cultures ont toujours été en contact entre elles. La nouveauté, c'est l'introduction, avec la révolution industrielle, de machines à fabriquer des produits culturels et de leur diffusion très large. Dès lors, les cultures ont la possibilité de «se déverser» dans les autres.

L'expression «industries culturelles» a été utilisée pour la première fois par Theodor Adorno et Max Horkheimer (l'Ecole de Francfort, avec Herbert Marcuse et Jürgen Habermas). Pour eux, la production en série de biens culturels met en péril la création. L'Ecole de Francfort souligne les effets néfastes de la modernité industrielle réduite à la superficialité et à la standardisation.

Comment définir les biens culturels ? On peut s'appuyer sur plusieurs critères :

- le contenu : images, musique, parole
- le support : papier, pellicule, bande magnétique

Les industries culturelles peuvent être définies par la technologie qu'elles utilisent et qui permet de reproduire en série des biens culturels (cinéma, édition, industrie du disque...).

Bernard Miège, Patrice Flichy et Gaëtan Tremblay s'accordent sur 4 critères caractéristiques des industries culturelles :

- elles nécessitent de gros moyens
- elles mettent en œuvre des techniques de reproduction en série
- elles marchandisent la culture
- elles fonctionnent sur une organisation capitaliste : le créateur devient un travailleur, et la culture devient un produit culturel.

On peut de fait élargir le champ des industries culturelles à la télévision, la publicité, le spectacle, le tourisme de masse, la photographie...

Et donner deux définitions de la culture :

- une restrictive, qui limite la culture au patrimoine et à la création artistique
- une autre plus large, qui englobe des pratiques comme le sport, le vêtement, l'alimentation.

En conclusion du chapitre, Warnier s'interroge : la soumission de la culture et de la création aux lois du marché ne présente-t-elle pas un risque de standardisation ? La concentration croissante des industries culturelles ne va-t-elle pas produire un alignement total des cultures sur le « modèle américain » ?

Chapitre 4 : L'adieu aux traditions

Ce chapitre est centré sur l'UNESCO et l'inventaire du patrimoine mondial. En 1945, L'UNESCO est créé : United Nations Educational Scientific and Cultural Organisation. L'éducation et la culture sont mises en avant comme moyens d'établir la paix dans le monde.

Cette organisation internationale est active dans les domaines du patrimoine mondial et de la défense de la diversité culturelle. L'UNESCO propose un cadre juridique pour permettre la défense du patrimoine (des conventions internationales) et la préservation des monuments. Elle crée un inventaire des monuments à sauvegarder (plus de 750 sites ou monuments).

L'inventaire se compose de deux volets : d'un côté le patrimoine matériel ou tangible, de l'autre le patrimoine immatériel ou intangible.

L'UNESCO joue un rôle primordial dans l'accès à la documentation concernant le patrimoine : elle travaille en partenariat avec l'ICOMOS (International Council on Monuments and Sites), une organisation non gouvernementale réunissant des professionnels de la conservation et de la documentation.

Chapitre 5 : Les politiques de la diversité

Les trois volets de toute politique culturelle sont :

- le développement économique
- la promotion et le contrôle de l'information et de la communication
- la socialisation des sujets et la transmission du patrimoine culturel.

Les activités culturelles représentent une branche importante de l'économie internationale⁴.

Les politiques mondiales du commerce culturel : l'auteur note en premier lieu l'inégalité entre les acteurs du commerce culturel. Il existe des leviers qui permettent, au nom de la libre concurrence, d'obtenir une position avantageuse : pavillons de complaisance (pour le commerce maritime), dumping social, quotas, accords bilatéraux...

Le GATT (devenu OMC) a été institué pour tenter d'encadrer les pratiques commerciales internationales : l'idée est d'introduire des règles dans le commerce mondial. Peu à peu, la régulation s'étend à l'agriculture, au textile, puis à la quasi-totalité des branches de l'économie.

Les débats autour du NOMIC (Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication) attestent des problèmes qui se posent dans la sphère de la culture. Les industries culturelles appartiennent à la sphère du commerce et entrent donc dans les négociations menées par l'OMC. La France s'est opposée à l'application de règles homogènes dans le domaine de la culture, au nom de la défense de la diversité culturelle, et plus précisément dans le domaine de la production audiovisuelle (défense du cinéma d'auteur français).

Des négociations ont été ouvertes en 2003. Puis, en 2005, l'UNESCO a voté la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle. A l'heure actuelle, les Etats-Unis et Israël ont refusé de l'adopter.

Cette déclaration donne une définition de la culture et affirme le droit inaliénable des peuples à préserver leur patrimoine culturel. Elle ajoute que les cultures du monde appartiennent au « patrimoine commun de l'Humanité », au même titre que la biodiversité. Pour parer à toute revendication provenant d'un mouvement intolérant,

⁴ A ce sujet, vous pouvez lire l'ouvrage de Françoise Benhamou, L'économie de la culture, 8^e édition, La Découverte, 2017

l'UNESCO précise que cette déclaration prend place dans le cadre éthique des Droits de l'Homme.

Le ver de l'argent au cœur du fruit patrimonial : patrimoine vient du latin *patrimonium* qui signifie « héritage du père ». C'est ce qui pré existe. Une des caractéristiques du patrimoine est d'être issu de la volonté d'un homme ou d'un groupe.

La création artistique dépend de l'économie. L'acte de création ne garantit pas le succès et la rentabilité. JK Rowling a essuyé plusieurs refus avant d'obtenir un petit contrat d'édition en 1997. En 2007, elle a vendu plus de 330 millions d'exemplaires d'Harry Potter à travers le monde. L'auteur souligne que la création n'est permise que par la mutualisation des moyens : les réussites financent les autres.

Warnier cite l'exemple des intermittents du spectacle en France : les annexes 8 et 10 de la convention du chômage prévoyaient une mutualisation des risques, du fait d'activités aléatoires et intermittentes. Face au déficit récurrent de l'indemnisation chômage, le système a été aboli. Logique marchande et création font mauvais ménage : la création doit être soustraite des intérêts privés et placée sous la protection du service public.

Chapitre 6 : Un foisonnement de créations culturelles

Il existe deux façons d'observer la mondialisation de la culture :

- regarder la production de biens culturels au niveau mondial
- étudier leur réception au niveau local.

Deux positions s'affrontent au sujet de la prévalence de la loi du profit et des logiques financières dans la production de biens culturels. D'un côté, l'obédience libérale, souligne les avantages économiques du système (économies d'échelles, gains de productivité), à l'image de Rupert Murdoch. De l'autre, les opposants, dénoncent l'appauvrissement culturel, la destruction des cultures singulières (Baudrillard, Ramonet).

Pour l'auteur, si l'on observe la réception des biens culturels standardisés en Afrique, il est erroné d'affirmer que la mondialisation de l'offre culturelle provoque une uniformisation culturelle. Armand Mattelard dénonce l'idée que l'innovation technologique facilite l'échange d'informations.

Warnier souligne que la circulation des biens culturels est un « fait de communication » et qu'un point de vue global sur la mondialisation ne permet pas d'étudier la réception des biens culturels. Il existe pour lui des « sources de rétroaction », des « instances intermédiaires » qui recontextualisent les produits culturels : famille, églises, clubs, école... Il ajoute que ce n'est pas parce que les industries culturelles produisent des biens standardisés en série que leur consommation est homogène : « la consommation est devenue un espace de production culturelle ».

Le mouvement actuel et à venir est le suivant : une concentration des industries culturelles et des marchés, une fragmentation des publics consommateurs. L'auteur a déjà montré, dans un précédent ouvrage, que dans les sociétés actuelles, la

recherche de « racines, de terroir et d'authenticité par rapport à un ailleurs ou à un autre temps fantasmé est un facteur de relance de la tradition et de conservation du patrimoine ».

Les revendications identitaires : choc des cultures ou conflits politiques ?

D'après Warnier, les revendications identitaires sont des conflits politiques et non religieux, même si elles utilisent souvent un vocabulaire et des images appartenant à la sphère religieuse (cf. 11 septembre 2001).

Il met en évidence quatre analyses sur la nature des conflits planétaires :

- Samuel **Huntington** pense que les conflits à l'échelle de la planète s'expliquent par des facteurs culturels et identitaires. Les réactions identitaires seraient des réponses aux menaces que la mondialisation fait peser sur les civilisations particulières.
- Jean-François **Bayart**, dans *Le gouvernement du monde* (2004), insiste sur l'analyse des facteurs identitaires en étudiant les rapports entre les pouvoirs. Son étude politique des conflits l'amène à affirmer que la structuration des groupes se fait en fonction d'intérêts locaux.
- Ignacio **Ramonet** considère que les faits culturels sont subordonnés aux rapports géopolitiques mondiaux. Son analyse l'amène à dénoncer « la pensée unique » (le libéralisme économique), qu'il classe dans la catégorie de l'obscurantisme.
- Le **discours ethnologique**, l'étude des identités locales, affirme que la « culture est un principe explicatif indépendant des choix politiques ».

Pour Warnier, « toute analyse de la mondialisation de la culture qui fait l'économie d'une familiarité avec les terrains locaux est partielle ». Il insiste sur le fait que la crainte d'une américanisation du monde est infondée. Il reconnaît que les industries culturelles américaines sont très puissantes, que des enseignes sont présentes partout dans le monde (Mac Do, Disney, Coca-Cola) et que l'anglais est la langue mondiale. Cependant, il ne faut pas en conclure que cette puissance équivaut à une américanisation du monde : « l'Humanité est une machine à fabriquer de la différence ».

Chapitre 7 : Les cultures au futur

Warnier se demande s'il est possible de « produire un récit plausible du devenir des cultures au futur » ? Il ne croit pas à la thèse de la mondialisation de la culture. Pour lui, on assiste plus à un effritement qu'à une homogénéisation culturelle : « le risque le plus grand n'est pas l'américanisation du monde ou l'uniformisation des cultures, mais la balkanisation des références culturelles » et l'absence d'une vision planétaire de l'avenir des cultures du monde.

Pour l'auteur, parler de « mondialisation de la culture » est un abus de langage. Il voulait d'ailleurs intituler son ouvrage « La non mondialisation de la culture », titre refusé par l'éditeur. On peut parler de globalisation de certains marchés des biens dits

culturels (cinéma, disques, presse...). Il ajoute enfin que «prendre les industries culturelles pour la culture, c'est prendre la partie pour le tout».